

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Nov. / Déc. 2018



1^{er} Séminaire National Citoyennage



Pourquoi faire simple ...
G. MIAUT

ÉDITO

Cette fin d'année aurait dû être le moment de la consultation grand âge autonomie.



Si les groupes de travail se déroulent de bonne façon, force est de constater, que la consultation générale est occultée par les tensions autour des gilets jaunes.

Il en va de même de la campagne lancée par la plate-forme européenne Age pour alerter sur les méfaits de l'âgisme.

On comprend bien que l'État soit aujourd'hui particulièrement préoccupé par cette situation exceptionnelle. Pour autant, il ne faudrait pas croire qu'une situation en chasse une autre.

En effet, les préoccupations mises en évidence par l'intersyndicale et l'AD-PA au début de l'année portaient sur des questions proches de celles des gilets jaunes : spoliation des personnes âgées vivant en établissement et de leur famille, reste à charge de plus en plus élevés à domicile, niveau de rémunérations dans le secteur faibles et tout particulièrement dans l'aide à domicile où, du fait des temps partiels contraints, certain(e)s vivent avec moins que le SMIC.

L'État devra donc particulièrement analyser la situation et être à la hauteur des réponses promises dès 2019, afin que le secteur de l'aide aux personnes âgées puisse rattraper des dizaines d'années de retard dû à la négligence de ce même État.

C'est le principal vœu que nous formulons pour 2019, avec celui que chacun d'entre vous trouve aussi, à titre personnel, des raisons de se réjouir et de profiter aussi de la vie.

Pascal Champvert
Président de l'AD-PA,
Vice-Président EAN

AD-PA

Les personnes âgées - Les directeurs

SOMMAIRE

CITOYENNETÉ

3 - 1^{er} Séminaire National Citoyennage

DOSSIER

6 - Égax à tout âge : agissons contre l'Agisme !

INFOS

8 - AD-PA Formation
- Salon Age 3

FOCUS

9 - Pourquoi faire simple ...

INTERNATIONAL

10 - Les voyages d'étude : des expériences de formation

POSITIONNEMENTS

12 - Pour des droits égaux à tout âge, une urgence !
- Grande consultation personnes âgées : L'AD-PA souhaite que les français soient entendus
- Accidents du travail, maladies professionnelles : un bilan alarmant qui engage la responsabilité de l'état
- Portrait social de l'INSEE : un révélateur de préjugés contre les personnes âgées

EMPLOI

13 - Recherches - Offres

LIVRES

14 - Notre sélection

CONGRES DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

16 - Édition 2019

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

- I - L'AD-PA renforce son équipe de direction
- II - L'AD-PA soutient les Directeurs
- III - CICE et réduction de cotisations sociales

L'encart spécial est adressé uniquement aux adhérents AD-PA

DIRECTEURS au service des personnes âgées
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -
courriel : ad-pa@orange.fr

Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

1^{ER} SÉMINAIRE NATIONAL CITOYENNAGE



Le 7 septembre à Paris s'est tenu, lors du Congrès des âges et du vieillissement, le tout 1^{er} séminaire national Citoyennage. A cette occasion des personnes âgées de toute la France vivant en établissement ou à domicile se sont retrouvées pour échanger autour de différents thèmes. Voici la synthèse de leurs témoignages.

Cette rencontre a été une expérience riche de témoignages, de débats et de propositions. Après une entrée en matière sous forme de saynètes, les personnes présentes ont débattu de manière très spontanée des sujets relatifs à :

- L'importance de rester soi-même avec l'avancée en âge
- Leur détermination à éviter l'exclusion et faire partie de la société
- Leur souci de faire quelque chose pour les autres, donner, échanger. Le désir de participer à une société plus fraternelle.
- Leur volonté d'exprimer leur vécu et faire connaître leurs besoins et leurs attentes, notamment à travers la démarche Citoyennage.
- Leur souci de «changer les choses», améliorer leur qualité de vie et celle des futures générations.
- L'importance de créer des passerelles entre domicile et établissement.
- La nécessité d'augmenter largement les moyens en personnels (plus nombreux et mieux formés) à domicile comme en établissements.
- Leur souhait de réfléchir à de nouveaux termes pour remplacer ceux qui les décrivent, eux ou leur environnement, de manière impersonnelle, réductrice et péjorative («dépendance», «GIR», «EHPAD»...).

Les témoignages ainsi rapportés, paroles vives de citoyens déterminés à les faire entendre, ont montré combien ceux-ci ont le souci d'une «société inclusive».

Pourquoi participer à Citoyennage ?

- « Citoyennage m'a permis de sortir de chez moi, de rentrer en contact avec des personnes qui nous font voir qu'à notre âge, nous faisons toujours partie de la société et que nous sommes capables de faire de belles choses. »



- « Je suis flattée de participer à Citoyennage. J'aime les gens et j'aimerais faire quelque chose pour les autres. Ce n'est pas facile car chacun a son caractère. Mais, j'ai envie de donner aux autres. Je trouve que c'est une très bonne idée d'avoir formé ce groupe. »

- « De mon côté, j'ai accepté par curiosité. Je n'ai pas pu résister à l'ambiance amicale fraternelle. J'ai profité de moments incroyables. Citoyennage me permet de défendre les intérêts communs des personnes âgées. Quand on vit dans son domicile, on se demande comment faire la transition avec les établissements. J'ai appris beaucoup de choses : ne pas rester cloîtrer chez soi ou sur ses idées reçues, vivre ensemble, s'entraider dans la société actuelle difficile pour tous, partager avec les autres, communiquer et aider les autres à communiquer. »

- « Participer à des réunions de travail permet de sortir, faire des connaissances, des découvertes. Auparavant, j'étais tout le temps en retrait, Citoyennage m'a aidé à vivre car on peut discuter, cela permet de connaître les autres. »

- « Citoyennage, c'est la richesse d'être avec des résidents d'autres établissements et des personnes qui vivent encore à leur domicile. Citoyennage doit être diffusée largement, aux enfants et petits-enfants. C'est important. C'est ce que je fais, j'en parle à l'extérieur. »

- « Citoyennage, c'est un peu l'aventure. Cela m'a appris à rencontrer des gens plus handicapés qui m'ont donné le courage et l'envie de continuer. Ça donne de l'espoir. »

- « Citoyennage, c'est le plaisir de se retrouver avec de nouvelles personnes. C'est une façon de réfléchir sur soi-même et peut-être de se remettre en cause, d'accepter notre condition et d'aller de l'avant. »

- « C'est l'occasion de faire des suggestions pour améliorer la vie en maison de retraite, la qualité de vie pour chacun de nous et pour les générations futures. »

- « Citoyennage, c'est l'avenir... »

Crédit Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE NATIONAL DE L'AD-PA ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS DANS LEURS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES.

Banque de proximité, le Crédit Mutuel propose aux Directeurs d'établissements et de services à domicile des solutions adaptées à leurs besoins en matière de **placements, de financements et de services**. Il finance notamment les constructions et les travaux des maisons de retraite en prêt locatif social (PLS).

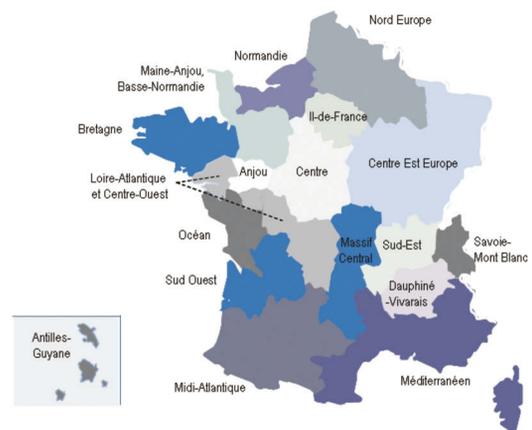
De plus, les structures sous forme associative clientes du Crédit Mutuel ont accès, sous certaines conditions, au service d'Informations Juridiques et fiscales pour une assistance personnalisée.

La convention nationale confirme la volonté des deux partenaires de construire des relations durables afin de permettre :

- à l'AD-PA : de mener à bien ses missions auprès des directeurs d'établissements, des personnes âgées et leurs familles, en bénéficiant de l'apport et de l'expertise du Crédit Mutuel.
- au Crédit Mutuel : de développer ses relations avec un acteur important œuvrant sur la prise en charge du grand âge.

Une des priorités de chaque partenaire est de mobiliser ses réseaux au plan national, régional et départemental sur des sujets d'intérêt commun (activité professionnelle, financement des structures d'accueil, recherche de solutions de banque et d'assurance pour les personnes âgées et leurs familles).

Un partenariat gagnant-gagnant qui tient compte des spécificités et priorités régionales.



La liste des correspondants régionaux du Crédit Mutuel est disponible auprès de l'AD-PA.

Ou contactez-nous par mail : CNCMOBNL@creditmutuel.fr

Être âgé aujourd'hui : attentes et besoins

- « Il faut rappeler aux gens qu'ils seront vieux aussi un jour. Il ne faudrait pas faire de différence en fonction de l'âge ou des conditions de santé. Ce qui compte, c'est d'être vivant et citoyen. Il s'agit de convaincre les autres de la chance que nous avons. »

- « J'ai 90 ans et je me sens le même qu'à 20 ans. Certains pensent qu'en entrant en maison de retraite, une porte se ferme. C'est faux ! Il faut le faire savoir. »

- « Nous sommes vivants ! On s'exprime, certains font du théâtre... Et si on mettait cela sur les réseaux sociaux ? »

- « J'ai 93 ans et je continue à vivre. Notre tâche la plus dure, c'est de faire comprendre que nous voulons aider. C'est difficile de communiquer cela, la joie de vivre. Je propose un cœur comme logo pour Citoyennage. »

- « Les maisons de retraite, dans notre jeunesse, étaient connotées de façon péjorative, il ne fallait même pas y penser. Il faut faire comprendre que de nos jours, aller dans un établissement, ce n'est pas le purgatoire. Citoyennage peut permettre d'élargir la pensée des gens, de diffuser l'information. »

- « A domicile, on est confronté à la solitude. C'est l'isolement. Il n'y a pas beaucoup de communication, pas beaucoup de contacts. Il y a le passage de l'auxiliaire de vie, cela permet d'avoir un lien, mais c'est peu dans une journée. Et encore faut-il qu'elle soit bien formée. »



- « Il faut plus de moyens pour les maisons de retraite, on en a besoin. Et le personnel ne se sent pas considéré. Ils n'ont pas le salaire qui leur est dû. Au domicile c'est pareil. C'est pour cela qu'on a manifesté au début de l'année, pour que tout le monde puisse avoir quelqu'un pour l'aider. »

- « Il faut créer un pont entre les personnes à domicile et les personnes en résidence, s'intégrer. Il faudrait développer les contacts, permettre aux personnes du domicile de participer aux activités qui sont proposées en résidence. Les échanges, c'est formidable, cela permet d'oublier la misère que l'on vit parfois chez soi. »

- « Il y a une différence entre nos attentes et nos besoins. A l'heure actuelle, les personnels essaient de satisfaire nos besoins, mais ils ne peuvent pas toujours répondre à nos attentes car ils sont trop peu nombreux. Alors qu'il y a tant de chômeurs. Il faudrait aussi plus de bénévoles. »

- « Ce n'est pas toujours facile pour nous de dire nos attentes. Parfois on n'ose pas, on est paniqué. On a alors besoin d'aide pour prendre confiance. »

- « Il nous faut des animateurs, des psychologues, des ergothérapeutes et d'une manière générale de professionnels formés pour être à notre écoute »

- « Citoyennage nous donne le courage d'exprimer nos attentes. Il faut le faire à un niveau national ! »



ÉGAUX À TOUT ÂGE : AGISSONS CONTRE L'ÂGISME !



La Déclaration universelle des droits de l'Homme célébrera son 70ème anniversaire cette année. AGE Platform Europe, dont l'AD-PA est membre, ainsi que ses partenaires actifs dans la promotion des droits humains se sont saisis de cette occasion unique pour mener une campagne de sensibilisation de grande ampleur rappelant que nous sommes « Égaux à tout âge ».

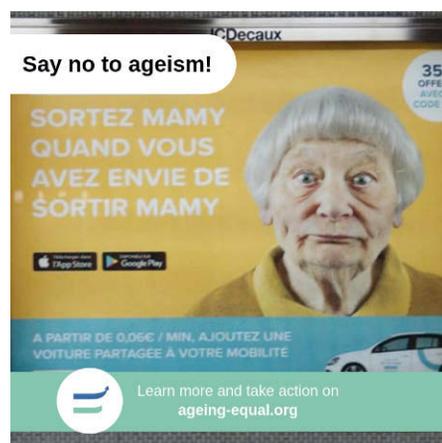
S'opposer à l'âgisme, défendre les droits humains

Le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans dans le monde devrait être multiplié par trois entre 2017 et 2050 passant de 137 à 425 millions. Le vieillissement est un processus naturel que tous les êtres humains, sans exception, expérimentent tout au long de leur vie.

L'âgisme structurel, incrusté dans nos cultures, nos institutions, nos politiques publiques, influence sur les interactions entre individus et entre groupes d'âge.

On appelle âgisme la façon préjudiciable dont nous pensons (stéréotype), ressentons (préjugé) et agissons (discrimination) envers une personne en raison de son âge. L'âgisme concerne tous les groupes d'âge. Avec un européen sur trois rapportant en avoir déjà été victime, l'âgisme constitue la forme de discrimination la plus répandue.

Les attitudes âgistes conduisent à la marginalisation, à l'isolement et à la maltraitance des personnes âgées, de même qu'elles ont des conséquences négatives sur la santé et le bien-être des personnes. Des travaux de recherche montrent que les personnes ayant des stéréotypes négatifs sur l'âge vivent en moyenne 7,5 ans de moins que celles ayant des attitudes plus



positives à l'égard du vieillissement.

70 jours pour apprendre et agir

Les célébrations par les Nations Unies du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (sous le titre #StandUp4HumanRights) nous rappelle que les droits humains sont des droits dont nous devons toutes et tous pouvoir jouir, sans distinction d'âge, de genre, d'appartenance ethnique, de croyance ou de religion, d'orientation sexuelle, de statut social, etc. Profitant de cette occasion unique, **la campagne « Égaux à tout âge » nous invite pendant 70 jours à réfléchir à la gravité de l'âgisme ainsi qu'à l'importance de nous mobiliser pour nos droits, quel que soit notre âge.**

Lancée le 1er octobre, journée internationale des personnes âgées, la campagne « Égax à tout âge » culminera le 10 décembre, journée internationale des droits humains. Depuis la première semaine de la campagne, nous avons recueilli des preuves de l'omniprésence de l'âgisme dans le langage courant, dans les lois nationales, dans les politiques de santé, dans les statistiques... et même dans notre manière d'évaluer le respect des droits humains !

De nombreux exemples au travers de l'Europe nous rappellent que, si nous n'agissons pas contre l'âgisme, nous sommes tous, un jour, susceptibles de se voir discriminés du fait d'un âge que l'on aura considéré trop vieux... A titre d'exemple : les limites d'âges qui empêchent la participation des travailleurs âgés à des formations sont encore largement répandues aujourd'hui. Pour les personnes sans emploi âgées de plus de 55 ans, il est plus que probable qu'elles ne seront jamais réembauchées. Dans certains États membres de l'Union européenne, les personnes de plus de 70 ans se voient refuser le droit de louer une voiture, quelles que soient leurs capacités à conduire.

Si ces discriminations étaient basées sur le sexe ou la couleur de peau, nous les trouverions inacceptables – Pourquoi sont-elles admises sur la base de l'âge ?

Une approche thématique et intersectionnelle pour montrer la diversité des personnes âgées

Structurée autour de 10 semaines thématiques, la campagne « Égax à tout âge » veille à refléter la diversité des profils, des identités et des expériences de nos aînés, qui influencent par là-même **les discriminations multiples auxquelles font face certains groupes alors qu'ils atteignent un âge avancé**. Cette approche intersectionnelle – s'intéressant au croisement de plusieurs discriminations – a ainsi permis de mettre en lumière les expériences singulières vécues par les femmes âgées, les personnes âgées lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres, les personnes âgées en situation de pauvreté et celles sans-abri, les personnes âgées migrantes ou dont les familles ont migré, les personnes âgées de couleur et Roms, les personnes vieillissant avec un handicap ou celles développant un/des handicap(s) avec l'âge...

Une communauté d'activistes en devenir ?

La campagne invite tout un chacun à faire entendre sa voix autour de ce déni méconnu des droits humains. **Remettre en question nos idées fausses sur le vieillissement et les personnes âgées est un effort collectif et de tous les instants**; une prise de position des institutions seules ne suffira pas. Il s'agit là d'un effort collectif pour créer une masse critique de convaincu-e-s prêts à défier les stéréotypes et attitudes âgistes afin que chaque région, chaque quartier, chaque ménage, chaque individu entende parler des effets négatifs de l'âgisme et de l'importance de lutter contre.

Si le chemin reste encore long, la campagne porte ses premiers fruits : après avoir de nouveau mis en lumière le caractère discriminatoire des limites d'âge au remboursement des soins psychologiques en Belgique, les membres belges de AGE ont pu rencontrer le conseiller de la Ministre de la Santé, Maggie De Block. Après le 10 décembre, AGE continuera de travailler avec ses membres et partenaires à la lutte contre l'âgisme, notamment à l'occasion de la prochaine campagne pour les élections au Parlement européen.



De gauche à droite : J-M HOTE, Trésorier AGE Platform Europe, P. CHAMPVERT, Président AD-PA et E. HUCHET, Chargée de campagne AGE Platform Europe

AD-PA Formation

DIRIGER SANS S'ÉPUISER :
Ni démission, ni dépression

29 jan. - PARIS

Animé par Pascal CHAMPVERT,
Président AD-PA,
Directeur des Résidences et Services ABCD

Informations et inscriptions :
formation@ad-pa.fr

AD-PA
Les personnes âgées - Les directeurs

Retrouvez l'AD-PA
sur les salons Age 3 : **2019**

22 JAN. 2019 . PARIS	26 SEPT. 2019 . NANTES
14 MARS 2019 . RENNES	17 OCT. 2019 . BORDEAUX
4 AVRIL 2019 . MARSEILLE	7 NOV. 2019 . STRASBOURG
16 MAI 2019 . LYON	5 DÉC. 2019 . LILLE
6 JUIN 2019 . TOULOUSE	

Programme et inscription sur www.age-3.fr

C. INÉDIT 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES 59000 LILLE - TÉL. 03 28 38 99 50 - E-MAIL : pdemars@cinedit.eu



NOUS SOUTENONS
VOTRE MISSION

INCONTINENCE

Découvrez les solutions amd



FABRICANT FRANÇAIS
de protections pour fuites urinaires

PRESTATAIRE
d'établissements publics et privés

+ 1700
établissements



PARTENAIRE
DE L'AD-PA

UN CONCEPT UNIQUE

Contactez-nous
au 04.66.80.77.01

ACTIV MEDICAL DISPOSABLE
mail : amdfrance@activmed.eu
www.amd-incontinence.com



Gérard MIAUT Directeur d'ESSMS Consultant cabinet GM FAC

G. MIAUT est consultant et formateur. Il assure notamment les formations EPRD - CPOM pour l'AD-PA.

A l'occasion du **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS)** l'AD-PA a fait déposer un projet d'amendement visant à une simplification de la procédure budgétaire pour les **Établissements Publics Sociaux et Médico-Sociaux (EPSMS)**.

Ces établissements, soumis au dépôt d'un État de Prévision des Recettes et des Dépenses (EPRD), depuis la parution des décrets d'application de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV), se trouvent soumis à une double réglementation, quelque peu contradictoire :

- Celle issue de la Loi ASV selon laquelle, en toute logique, l'EPRD est voté et déposé, après réception des notifications de moyens (entre les mois de février et de juin de l'année N).
- Celle, non toilettée, issue de l'ancienne procédure (art. L315-15 du CASF), selon laquelle : « Le budget de l'année est voté par le conseil d'administration et transmis au plus tard le 31 octobre précédant l'exercice auquel il se rapporte. »

Cette obligation, qui ne doit pas être confondue avec celle qui consiste à présenter un budget primitif sur la section « hébergement » des établissements, dans l'attente de la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), contraint donc les établissements à présenter deux EPRD : un premier au 31 octobre de N-1 et un second, rectificatif, lors de la réception des notifications tarifaires.

Dans un souci de simplification, l'AD-PA souhaitait donc mettre fin à cette redondance procédurale qui finit par noyer les établissements, voire les autorités de tarification, sous un flot

d'informations contradictoires (doit-on envoyer un EPRD ou un budget primitif ? A quelle(s) autorité(s) ?...) se traduisant par des pratiques hétéroclites sur le territoire national.

A cela, à la tribune du Sénat, Mme BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé a répondu : « Tous les établissements publics ne sont pas contraints d'utiliser les deux types de présentation comptable : s'ils ont signé un CPOM, seul l'EPRD doit être présenté au 31 octobre.

De plus, l'EPRD prévisionnel doit être présenté au conseil d'administration avant le 31 octobre de l'année n-1. Cela me semble indispensable ».

On apprend donc, de la part de la Ministre qu'il existe désormais un EPRD prévisionnel, présenté au 31 octobre, contrairement à ce que prévoit l'article L314-7 : « Ces documents sont transmis à l'autorité de tarification dès réception de la notification des tarifs de l'exercice ».

Ce manque de cohérence devra donc être clarifié avant que dans un autre élan de simplification les établissements se voient dans l'obligation de transmettre un ERRD réalisé...

G. MIAUT

LES VOYAGES D'ÉTUDE : DES EXPÉRIENCES DE FORMATION



Muriel Brajon est la directrice et co-gérante de la Résidence Yves Couzy, située à 35km de Montpellier. Passionnée de voyages, cette directrice allie l'utile à l'agréable en participant à des voyages d'étude professionnels. Elle a fait confiance à Dialog.Health à deux reprises lors de voyages au Danemark puis au Québec; des expériences de formation continue peu ordinaires.

Pourquoi avez-vous décidé de participer à des voyages d'étude ?

Dans ma vie privée, je suis une grande voyageuse. Quand j'ai découvert l'annonce du voyage d'étude organisé par Dialog.Health au Danemark dans la newsletter de l'AD-PA, je n'ai pas hésité une seconde. C'était l'occasion rêvée de découvrir un pays et des pratiques par le biais de mon activité professionnelle. Le fait qu'une partie du coût du voyage puisse être prise en charge au titre de la formation continue a fini de me convaincre.

Cette expérience tombait à point dans mon exercice professionnel : après 25 ans à la tête d'un

établissement mono-site, j'avais envie de renouveler mon cadre de réflexion et de trouver de nouvelles sources d'inspirations. J'ai la chance d'avoir une équipe stable et de confiance, ce qui m'a permis de partir à Copenhague puis à Montréal l'esprit tranquille.

Qu'avez-vous retiré de vos voyages ?

Celui au Danemark a été une expérience formidable. Je suis partie sans vraiment savoir à quoi m'attendre. Le programme du voyage était très complet, avec un fort focus sur les technologies d'aide à l'autonomie. Nous avons visité plusieurs types d'établissements et différents centres dédiés à la mise au point et au développement

**Adecco
Medical**

A vos côtés depuis **50ans!** pour faciliter
la gestion de vos ressources humaines

**Les solutions en ressources humaines,
c'est notre spécialité !**

Partenaire AD-PA et des professionnels de santé,
Adecco Medical vous accompagne pour les CDI, CDD, intérim
et vacations des (h/f) :

- Les infirmiers, Aides-soignants, AMP, ASH...
- Les Médecins
- Les métiers de la Rééducation
- Les Cadres et Dirigeants

    adeccomedical.fr / @AdeccoMedical

0 800 007 006 Service & appel
gratuits

**24h/24
et
7j/7**

**50!
ans!**

de nouvelles technologies, y compris un « living lab », un espace dans lequel ces technologies sont testées « grandeur nature ».

J'ai été très surprise par la qualité et la diversité des nouvelles technologies que les danois utilisent pour accompagner les personnes âgées.

A chaque visite, nous avons pu tester le matériel et échanger avec les acteurs qui les développaient. Ce voyage a été une révélation sur ce sujet, et m'a permis d'importer différentes technologies qui m'avaient particulièrement séduite :

- J'ai acquis pour mon établissement un système d'aide à la mobilisation des personnes âgées. Ce dispositif est une vraie amélioration des conditions de travail des professionnels : il permet d'améliorer le confort des personnes âgées les plus fragilisée pendant les mobilisations en réduisant considérablement les risques de troubles musculo-squelettiques.

- J'ai également été convaincue par les actions de l'association « A vélo sans âge », une association fondée au Danemark en 2012, qui a pour vocation de permettre à des personnes âgées de continuer à avoir des activités de plein air. Nous avons acheté un de leurs vélo cet été, et l'inauguration a été une occasion en or pour renforcer nos liens avec le tissu local, mairie et CCAS. Nous avons prévu d'en acheter un second l'an prochain, pour permettre des excursions en groupe.

Après cette expérience exceptionnelle au Danemark, mes attentes étaient élevées pour le voyage que Dialog.Health a organisé début décembre à Montréal. Les québécois sont connus pour leur approche innovantes de la gérontologie, en particulier depuis que le concept d'humanité s'en est inspiré.

Ce voyage a été très intéressant pour des raisons différentes. En effet, j'ai été moins époustouflée par les modes d'accompagnement que j'y ai découverts, qui sont plus proches de ce qui se pratique en France aujourd'hui. Le voyage nous a permis d'avoir une très bonne vision des différents types d'organisation de l'aide aux per-

sonnes âgées qui existent (public, privé et privé conventionné), ce qui était très intéressant.

La recherche est très développée au Québec et intégrée dans le quotidien des établissements médico-sociaux. Alors qu'en France on fait (bien) de manière empirique, au Québec l'ensemble des actions menées est analysé, évalué et valorisé. Nous avons commencé à formaliser un suivi de nos actions lors de l'ouverture de notre PASA en 2014. Cette expérience m'a redonné l'envie d'aller plus loin dans cette démarche et de renforcer notre collaboration avec des équipes universitaires. J'ai profité du voyage pour prendre quelques contacts de chercheurs québécois, que je pense activer dans les mois à venir, en lien avec le médecin coordonnateur de l'établissement.

Au cours de ce dernier voyage d'étude, j'ai particulièrement apprécié la dynamique de groupe entre les participants. Encore plus que dans une formation « classique », nous avons eu des échanges approfondis sur nos pratiques et nos expériences. Le profil varié de chacun, directeurs, médecins, experts, a permis un vrai enrichissement réciproque et une prise de distance salutaire de nos problématiques quotidiennes. Dans mes fonctions relativement solitaires, ce voyage a constitué un vrai bol d'air, meilleur recours contre le burnout du directeur !

Ma conclusion après deux voyages est qu'il y a beaucoup à apprendre en allant voir ce qui se fait à l'étranger. On revient de ces voyages d'étude avec une énergie renouvelée et l'envie de développer d'autres approches. J'encourage tous mes collègues à participer à de telles expériences, et à amener leurs équipes avec eux. Je n'hésiterai pas à recommander un voyage d'étude avec Dialog.Health dont l'offre de service est irréprochable, tant sur le contenu pédagogique et que la logistique.

Muriel. BRAJON
Directrice et co-gérante
de la Résidence Yves COUZY

« Dans mes fonctions relativement solitaires, ce voyage a constitué un vrai bol d'air, meilleur recours contre le burnout du directeur ! »

POUR DES DROITS ÉGAUX À TOUT ÂGE, UNE URGENCE !

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) soutiennent la campagne européenne et mondiale contre « l'âgisme », de 70 jours jusqu'au 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, nommée en Europe « Égaux à tout âge ».

Pendant plus d'un an se sont succédées dans toute la France des mobilisations inédites de salariés travaillant auprès de personnes âgées pour obtenir des conditions leur permettant d'accomplir correctement leur travail de soins et d'accompagnement, en respectant la dignité des personnes quels que soient leur âge, leurs ressources ou leur autonomie, aussi bien en établissements qu'à domicile. Ce mouvement a reçu un large soutien de l'opinion publique, comme en témoignent notamment les 679 800 signatures de la pétition « Pour la dignité des personnes âgées et le respect des soignants, nous exigeons des moyens pour les EHPAD ».

Des régressions ont été stoppées mais rien n'a encore été fait pour répondre au manque de moyens humains et financiers à l'origine de « maltraitances » ou d'insuffisantes bienveillances, constatées aussi bien par la CNCDH, que par le CCNE, qui souligne de surcroît qu'il faut agir simultanément sur le « refus du vieillissement dans notre société », ne « retenant pas la vieillesse comme une richesse », et les formes de « ségrégation des personnes du fait de leur âge » qui en résultent.

La consultation nationale « Grand-âge et autonomie » lancée par le ministère des Solidarités et de la Santé peut contribuer au débat public indispensable. Pour cela il est nécessaire que soient nombreuses, avant la date de clôture de la consultation fixée au 1er décembre, les expressions citoyennes pour le respect des droits des personnes âgées et très âgées, parmi lesquelles on trouve actuellement les plus grandes inégalités et atteintes à la dignité...

La perspective d'une loi « autonomie » à l'horizon 2019 ne doit pas conduire à repousser l'adoption de mesures urgentes – dès les projets de lois de financements de l'année 2019 – destinées à améliorer au plus vite la situation dans les établissements et services à domicile accompagnant des personnes âgées.

29 octobre

GRANDE CONSULTATION PERSONNES ÂGÉES : L'AD-PA SOUHAITE QUE LES FRANÇAIS SOIENT ENTENDUS

Suite aux mouvements de grève du Secteur de l'Aide aux Personnes Âgées de début d'année organisé par l'ensemble des organisations syndicales et l'AD-PA, l'Etat a lancé une Grande Consultation citoyenne Grand Âge et Autonomie dans la perspective d'un projet de loi «Autonomie».

Le Président Macron a ainsi promis aux français qu'il serait au rendez-vous sur l'aide à l'autonomie de nos aînés.

La phase de consultation étant ouverte jusqu'au 10 décembre, les personnes âgées, familles, aidants et professionnels peuvent faire part de leurs idées sur le site www.grande-consultation-aines.make.org. L'AD-PA invite donc chacun à contribuer à la réflexion de l'Etat, en espérant que les français soient entendus par le Président de la République, sans qu'il soit besoin de recourir à de nouvelles mobilisations.

14 novembre

ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIES PROFESSIONNELLES : UN BILAN ALARMANT QUI ENGAGE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

La Caisse nationale d'assurance maladie vient de publier ce jeudi de nouvelles statistiques alarmantes dans le secteur de l'aide aux personnes âgées (domicile comme établissement) enregistrant un indice de fréquence des accidents du travail jusqu'à 3 fois supérieur à la moyenne nationale.

La CNAM rappelle ainsi la situation préoccupante de ce secteur d'activité où la sinistralité augmente cette année encore alors même qu'elle diminue dans les autres, y compris dans celui du bâtiment.

Les directeurs d'établissements et services sont totalement démunis devant cette situation qui montre bien l'urgence absolue de mettre en oeuvre les financements permettant aux personnes âgées de vivre dignement en établissement et à domicile en préservant la santé des salariés qui les accompagnent au quotidien.

L'AD-PA salue leur engagement et attend des pouvoirs publics, qui sont responsables de cette situation, qu'ils mettent en oeuvre dès 2019 les améliorations concrètes issues de la consultation nationale et de la Loi Autonomie promise par le Président E. Macron.

15 novembre

PORTRAIT SOCIAL DE L'INSEE : UN RÉVÉLATEUR DE PRÉJUGÉS CONTRE LES PERSONNES ÂGÉES

Ce mardi 20 novembre, l'INSEE a publié son portrait social annuel de la France.

Pour la première fois, les cent premières pages de ce document sont consacrées aux personnes âgées de notre pays.

Au-delà des chiffres couramment produits sur l'évolution de l'espérance de vie et l'autonomie de nos concitoyens, l'INSEE met en lumière les conditions et habitudes de vie de nos aînés.

Cette enquête déconstruit une série de préjugés qui conduisent inéluctablement à une vision discriminante de notre société à l'égard des plus âgés.

A l'instar du racisme, du sexisme ou de l'homophobie, l'âgisme correspond en effet tout autant à un processus de différenciation qui désigne un groupe responsable des maux de la société.

Alors stop à la stigmatisation des personnes qui ont vécu les « 30 glorieuses » :

- Près du tiers des personnes âgées ne sont pas propriétaires
- Seuls 20 % des plus de 75 ans ont perçu un héritage au cours de leur vie
- Les retraités qui poursuivent une activité salariée sont majoritairement des femmes issues de l'immigration avec un faible niveau de qualification

Cette enquête présente par ailleurs la journée type d'une personne âgée et rappelle que comme les autres classes d'âge, nos aînés consacrent un temps très important aux loisirs et aux tâches ménagères. L'AD-PA insiste donc sur la nécessité d'engager une campagne nationale de lutte contre l'âgisme et au-delà d'augmenter le temps de présence professionnelle, à domicile et en établissement, pour mieux accompagner nos aînés dans le cadre de la loi « Autonomie » promise par le Président de la République dès 2019.

22 novembre

■ STAGE DIRECTION

Dans le cadre d'un Master 2 Économique et gestion de la santé, Parcours management stratégique des services et établissements pour personnes âgées je suis à la recherche d'un stage pour une durée de 6 mois à 1 an et débutant en mars 2019. Créative, passionnée, persévérante, positive, organisée et à l'écoute, je suis dans mon élément dans des missions demandant innovation, sens du dialogue, d'analyse, de la discrétion et de la négociation. De plus, sensible à la place accordée aux aînés au sein de notre société et consciente de l'évolution à venir des structures intermédiaires, pour mieux répondre aux nouveaux besoins de prise en charge, je suis désireuse de saisir une opportunité en investissant mes compétences dans votre institution tout en participant aux réflexions futures.

Contact : sylviane.proto@gmail.com // 06 38 52 98 21

■ CONSEILS - MISSIONS

Précurseur dès 2006, au sein du Conseil départemental du Val-de-Marne, du développement des démarches qualité en ESSMS en faveur de l'amélioration de la qualité « vécue » par les usagers, puis des convergences d'outils et méthodes avec les évaluations et les recommandations de l'ANESM, de culture ISO 9001, puis formé aux évaluations interne et externe des ESSMS.

J'ai défendu auprès de mes interlocuteurs (ARS, CD, Directeurs de structures et sièges) une approche économe, adaptée aux réalités de chaque structure, management compris, privilégiant la démarche d'amélioration continue et le bien être professionnel, sur une hypothétique mesure de qualité absolue.

Les évolutions en cours (ANESM en HAS, futures évaluations,...), constituent un contexte dans lequel mon expérience peut apporter le recul nécessaire pour une conduite efficiente de ces démarches.

Je recherche un poste sur des missions de déploiement, consolidation, simplification, conseil, formation, harmonisation des démarches qualité et d'évaluation en ESSMS.

Contact : daniel.martial@orange.fr

■ SOINS

Je suis âgé de 62 ans, retraité de l'Armée de l'Air. L'armée m'a détaché comme représentant à la Croix Rouge Française. Ma commission était sur les soins à domicile et les maisons de retraites. J'aimerais retrouver la même chose dans le Nord. Je ne suis pas comptable de mon temps de travail, assister au réunion avec la direction et le personnel des maisons de retraite et faire un rapport de cette réunion. Je suis diplomate, consciencieux, une personne qui écoute les autres.

Contact : vandendriesschea@yahoo.fr

■ DIRECTION

Expérience de 3 ans en tant que Directeur Adjoint d'EHPAD d'un grand groupe médico-social. Diplômé d'un Master 2 Economie et Gestion de la Santé de l'université de Paris Dauphine, parcours Management Stratégique des Services et Etablissements pour Personnes Âgées (M2SEPA) avec mention. Je recherche un poste de directeur d'ESMS au service des personnes âgées. Je vous garantis une gestion économique rigoureuse et lisible, l'optimisation des coûts et des ressources nécessaires, une démarche innovante et en réseau. Mes valeurs sont centrées autour de la bienveillance et de la recherche du bien être des personnes

Contact : ad-pa@orange.fr

OFFRES

■ DIRECTEUR

Notre établissement récent de 84 places à Varennes les Nancy 58 recrute un poste de direction à pourvoir en début d'année prochaine ; Groupe dans le secteur médico-social en pleine expansion avec des valeurs humaines fortes et qui dispose d'un réseau de 15 établissements sur le territoire national

Salaire : 50 - 70 k€ brut annuel

Expérience dans le poste : Minimum 4 ans

Statut du poste : Cadre du secteur privé

Zone de déplacement : Départementale

Vous êtes titulaire d'un Diplôme de Gestion d'Établissement Médico-social (formation de Niveau 1 impérativement), vous maîtrisez à la fois les missions et outils de direction et avez une connaissance développée du secteur médico-social et plus particulièrement celui des Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées.

Vous disposez d'une expérience importante en management d'équipe au sein d'une structure similaire.

Doté d'un excellent relationnel, vous êtes à l'écoute des personnes âgées et de leurs familles et êtes force de proposition pour faire vivre et animer votre établissement.

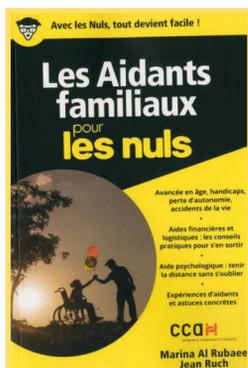
Dynamique, rigoureux et organisé, vous serez vigilant et soucieux de l'éthique, de la sécurité et du bien-être des résidents.

Vos expériences passées vous ont permis d'acquérir et de valoriser vos qualités d'organisation, de communication, d'animation ou de gestion d'un établissement.

Vous témoignez de qualités de leadership, de communication et organisationnelles.

Vous pouvez candidater sur le site de cadres.apec.fr, cabinet de recrutement CORRELATION

LES AIDANTS FAMILIAUX POUR LES NULS MARINA AL RUBAEE ET JEAN RUCH



8,3 millions d'aidants familiaux en France, soit plus de 12 % de la population totale, possédant un statut peu reconnu mais primordial, et un nombre qui ne cesse de d'accroître avec le vieillissement de la population. Un aidant familial, c'est une personne - conjoint, enfant, parent, ami, voisin - qui soutient une personne âgée, malade, handicapée ou en situation de perte d'autonomie. Le plus souvent laissées à elles-mêmes, ces personnes s'épuisent à la tâche dans une solitude dense et une non-reconnaissance appuyée de l'ensemble de la société. Cet ouvrage a pour ambition de reconnaître le travail silencieux de ces millions de personnes, de leur fournir des informations souvent difficiles à trouver sur les aides à disposition, les soutiens possibles et les bons réflexes à avoir pour ne pas s'oublier, et ainsi pour leur permettre de vivre le mieux possible cette situation.

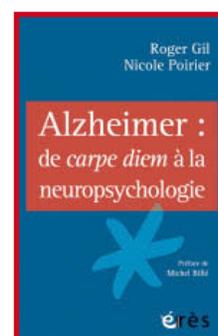
FIRST ÉDITIONS - 288 p. - 11,95€

ALZHEIMER : DE CARPE DIEM À LA NEUROPSYCHOLOGIE NICOLE POIRIER ET ROGER GILL

Nicole Poirier a développé une approche humaniste qu'elle met en œuvre avec son équipe dans la maison qu'elle a fondée au Québec : la philosophie de Carpe Diem donne la priorité à la relation humaine, à l'environnement familial et social, à la quête incessante des capacités de chacun au-delà de leurs difficultés, à la personne avant la maladie, à la relation de confiance plutôt qu'à la relation de contrôle.

Roger Gil, neurologue, a eu la responsabilité d'une structure hospitalo-universitaire de neuropsychologie. Il a acquis la conviction que si le monde du diagnostic et des thérapies médicamenteuses s'attache à mieux comprendre le comportement et le ressenti des personnes malades et la souffrance des proches, il donne une légitimité scientifique à l'accompagnement humaniste : ces deux approches se doivent d'entrer en synergie.

Dans un dialogue, tissé en contrepoint de leurs rencontres, ces deux acteurs qui œuvrent chacun à sa manière aux soins des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, témoignent, telle une exigence éthique, de la nécessaire collaboration de deux mondes qui doivent mieux se connaître pour unir leurs forces au service des personnes malades, de leurs proches et de la société tout entière.



ÉDITIONS ERES - 272 p. - 14,00€

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN PAR LES PAIRS EVE GARDIEN



Les pratiques d'accompagnement et de soutien par les pairs concernent les individus décidés à faire face aux épreuves et à se prendre en main, avec le soutien de leurs pairs. Aujourd'hui en France, elles connaissent un nouvel élan.

Fondées sur l'échange et la coconstruction de savoirs originaux, issus de l'expérience du handicap, de la maladie ou des troubles de la santé mentale, elles offrent des solutions aux problèmes du point de vue des personnes concernées.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'individus amenés à connaître la dépendance et la perte d'autonomie en raison de leur âge ou de leur santé, ces savoirs sont une contribution importante à notre société.

C'est la première fois qu'une étude est publiée sur ce sujet. Elle intéressera les professionnels de la santé, du social et de l'accompagnement, et, plus largement, toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage.

ÉDITIONS PUG - 216 p. - 19,00€

PROJET D'ANIMATION EN EHPAD : CONCEVOIR, COORDONNER, ÉVALUER

ANTHONY MERLIN

Un projet d'animation en EHPAD réussi doit permettre d'assurer le bien-être des résidents, faire de la structure d'accueil un lieu où il fait bon vivre, tout en contribuant à sa bonne réputation auprès des partenaires locaux et des familles. Véritable outil méthodologique, « Projet d'animation en EHPAD » présente les différentes étapes à mettre en œuvre pour développer un projet d'animation de qualité, respectueux du projet d'établissement et suscitant l'implication de l'équipe. L'ouvrage est organisé autour de trois thématiques : 1° Concevoir le projet d'animation ; 2° Coordonner le projet d'animation ; 3° Évaluer le projet d'animation. Ce guide pratique a pour ambition d'aider les chefs d'établissement, les animateurs et les équipes à concevoir un projet d'animation apte à maintenir les capacités d'autonomie sociale, physique et psychique de la personne âgée, à travers des activités adaptées à ses besoins, à ses capacités et à ses attentes.



ÉDITIONS PHALENTE - 163 p. - 19,90€

METTRE EN OEUVRE LE PROJET DE VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

JEAN-JACQUES AMYOT ET OLGA PIOUS



La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ont apporté de profonds changements dans la reconnaissance des usagers, le fonctionnement des établissements et la démarche du projet de vie. Cette nouvelle édition s'appuie sur une longue tradition d'accompagnement des projets de vie au sein du Réseau de consultants en gérontologie et prend en compte :

- la transformation continue des pratiques ;
- l'évolution du contexte législatif et réglementaire ;
- la place majeure accordée au droit des usagers ;
- le rôle essentiel du projet de vie dans la lutte contre la maltraitance ;
- le dispositif d'évaluation interne et externe des établissements et services ;
- les recommandations de « bonnes pratiques » édictées par l'ANESM.

Les éléments méthodologiques proposés se veulent respectueux de la singularité des personnes comme des institutions et de ceux qui les animent. Un projet réussi est fait par, ou au moins avec, les personnes qui habitent les lieux, et pas seulement pour elles.

ÉDITIONS DUNOD - 272 p. - 27,00€

L'HUMAIN D'ABORD - POUR LES PROFESSIONNELLS BIEN TRAITÉS ET BIENTRAITANTS

JEAN-LOUIS DESHAIES ET LAETITIA DELHON

Le constat est sans appel : à l'hôpital et dans les établissements sociaux et médico-sociaux, l'épuisement professionnel et la perte de sens sont hélas de plus en plus répandus.

Dans cet entretien avec la journaliste Lætitia Delhon, Jean-Louis Deshaies revient sur les causes de ce mal qui affecte l'accompagnement des personnes fragilisées, vulnérables, et propose des solutions concrètes pour y remédier (management participatif et co-constructif, meilleures évaluations, communication interne, réflexion sur la représentation syndicale...).

Avec son franc-parler, il dénonce les incohérences de certaines organisations du travail et nous invite à sortir du fatalisme, à l'aide de solutions simples et de bon sens (déroulement des réunions, amélioration du processus de recrutement, libération de la parole des professionnels...). Un « entretien vérité » qui intéressera les acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social, et, au-delà, toutes les personnes soucieuses d'améliorer la qualité de vie au travail.



ÉDITIONS PRESSES EHESP - 208 p. - 17,00€



2ème ÉDITION
du RENDEZ-VOUS des
PERSONNES ÂGÉES,
FAMILLES,
ÉLUS et
PROFESSIONNELS

CONGRÈS DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

23 & 24 SEPT. 2019
ESPACE ST MARTIN
PARIS 3^e

congres-des-ages-vieillissement.fr

#cdav2019

